

CHU de Besançon: Le professeur Humbert dénonce des «fautes médicales graves»

SANTE L'ancien chef du service de dermatologie du CHU de Besançon dénonce des faits de maltraitance envers des patients, dont certains se seraient vus prescrire des chimiothérapies pour des raisons de rentabilité financière...



Illustration d'une dermatologue qui observe à l'aide d'un dermatoscope un grain de beauté sur le dos d'une patiente, dans le cadre de la prévention du mélanome. - F.TANNEAU / AFP

Recours abusifs à la chimiothérapie, propos « abrupts » ou encore patients privés d'un diagnostic complet : Philippe Humbert ne mâche pas ses mots à propos du service qu'il a dirigé le service durant vingt-deux ans. Dans une interview parue ce mardi dans *Le Parisien*, l'ancien chef de dermatologie du CHU de Besançon (Doubs) et spécialiste des cancers de la peau dénonce aujourd'hui de « graves dérives ». Ce professeur, de renommée internationale rapporte des violations dans les procédures de traitement des patients. Il accuse notamment un médecin référent d'avoir prescrit des chimiothérapies quand d'autres traitements auraient été plus indiqués. Il indique avoir pour cela d'ores et déjà saisi la Haute autorité de Santé et l'Agence régionale de santé (ARS).



[Visualiser l'article](#)

Un « lanceur d'alerte »

En février dernier, le professeur, qui se considère comme un « lanceur d'alerte », envisageait déjà de saisir la justice pénale, après que plusieurs patients du service se soient plaints de mauvais traitements ou de maltraitements psychologiques auprès du CHU et de l'Ordre des médecins.

« J'ai reçu des plaintes de patients visant certains médecins et internes, raconte-t-il au journal. Ils y dénonçaient des maltraitements, d'avoir été renvoyés chez eux sans diagnostic, des propos abrupts du type : "Vous avez 15 % de chances de vous en sortir" », déplore le médecin, qui prône une « médecine humaniste ». « Je ne pouvais continuer ainsi », explique celui qui a fini par démissionner fin 2015 de son poste de chef de service.

Trop de chimiothérapies ?

Par ailleurs, le professeur Humbert dénonce aussi un recours abusif à la chimiothérapie dans le service qu'il a dirigé dans le passé. Selon lui, cette voie thérapeutique serait surutilisée, notamment pour des histoires de gros sous. « Ces chimios sont plus rémunératrices pour l'hôpital », déclare-t-il au quotidien, pointant au passage les liens qu'entreprendrait avec les laboratoires pharmaceutiques le médecin référent des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP). Or, selon Philippe Humbert, une vingtaine de ces réunions, au cours desquelles les protocoles de soin des patients sont déterminés, ne se seraient pas tenues dans les conditions requises. « Trois médecins -un chirurgien, un radiothérapeute et un oncologue », doivent normalement présider à ces réunions. Or, « plusieurs traitements par chimiothérapie ont été décidés sans l'avis d'un chirurgien et/ou d'un radiothérapeute », ajoute le médecin.

Sous couvert d'anonymat, plusieurs oncodermatologues ont de leur côté confié à *20 Minutes* leurs craintes, déplorant que ces révélations ne jettent l'opprobre sur le service, « au risque d'angoisser les patients qui y reçoivent de très bons traitements ».

Des voies thérapeutiques pas envisagées au même moment

Mais un patient souffrant d'un mélanome peut-il se voir prescrire une chimio lorsqu'une chirurgie serait indiquée ? « A un stade débutant du mélanome, ainsi que du carcinome, c'est un traitement loco-régional qui est indiqué, à savoir la chirurgie, avec l'ablation du grain de beauté touché. En fonction de l'épaisseur de la tumeur, cela peut s'accompagner d'une procédure ganglion-sentinelles, pour voir si le ganglion de drainage n'est pas envahi, auquel cas on le retire également », explique à *20 Minutes* Martine Bagot, cheffe du Service de dermatologie à l'hôpital Saint-Louis à Paris et membre du Syndicat national des dermatologues-vénérologues (SNDV).

Nombre de patients guérissent très bien après ce traitement chirurgical. Mais à un stade plus avancé de la maladie, le cancer « peut métastaser et gagner les poumons ou encore les os. Dès lors, on va s'orienter vers des traitements ciblés, comme l'immunothérapie. On traite alors le patient avec des anticorps, des « checkpoints inhibiteurs » qui lèvent l'inhibition du système immunitaire et le stimulent, lui restituant sa capacité à détruire les cellules cancéreuses, poursuit Martine Bagot. L'immunothérapie a complètement révolutionné le traitement du cancer cutané et désormais, la chimiothérapie n'est envisagée qu'en dernier recours. Dès lors, elle ne s'oppose pas à la chirurgie, puisque ces deux voies thérapeutiques ne sont pas envisagées au même stade de la maladie ».

Une enquête ouverte

Philippe Humbert, lui, n'est pas le seul à dénoncer les pratiques qui auraient cours au CHU de Besançon. Des patients ont entrepris une action collective contre le CHU et faire entendre les dysfonctionnements et mauvais traitements dont ils ont été victimes. Selon *Le Parisien*, quarante-six courriers auraient été adressés à la



www.20minutes.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

direction de l'hôpital. Des plaintes de patients pris en charge entre 2014 et 2016 par les médecins du service mis en cause. Parmi eux, certains ont déjà saisi l'Inspection générale des affaires sociales, selon France Bleu Besançon et d'autres songeraient à porter plainte.

La direction de l'hôpital, elle, a assuré au *Parisien* n'avoir reçu « aucune plainte de patients de dermatologie ayant trait à de mauvaises prises en charge en chimiothérapie ». Et dans un droit de réponse publié dans le *Bien Public*, qui évoquait le climat délétère dans le service de dermatologie et relayait les accusations du professeur Humbert et des patients, la direction générale du CHU dit « se réserver le droit d'engager des poursuites en diffamation ». Si pour l'heure, la lumière n'a pas été faite sur les faits dénoncés par Philippe Humbert, les conclusions de l'enquête ouverte par l'ARS devraient être connues d'ici fin mars.